

Au menu

- **Le « grignotage liquide » progresse!**
- **La poudre de lactosérum prend plus de place**
- **Choix concurrentiels 2008 : le Canada en bonne position**

Le « grignotage liquide » progresse!

Le geste de boire pourrait-il un jour remplacer le geste d'avaler une pilule ou celui de prendre à la cuillère? S'il n'y avait autrefois que l'eau et les boissons gazeuses pour se désaltérer, apparaissent maintenant entre les deux toutes sortes de nourritures liquides (« liquid food ») sur le marché. On trouve les boissons fonctionnelles de type énergisantes, apaisantes ou aphrodisiaques, les mélanges de fruits et de légumes (« smoothies ») et les collations liquides (mélange de jus et de lait, yogourt à boire). Les « aliments liquides » se distinguent des boissons par le fait qu'ils fournissent, outre le plaisir de boire et de se désaltérer, une certaine quantité de nutriments et un certain apport au regard de la satiété ou de la santé. Certains de ces aliments peuvent même se substituer à une partie de l'alimentation solide.

Il semble que, pour peu qu'elles respectent les quatre règles (bonne formule, bon emballage, bon ingrédient et bonne dose!), les boissons nouvelles aient un bon potentiel d'élargissement de marché. À ce propos, la revue *Process* présentait à la fin de l'année 2007 une étude réalisée par une agence française et portant sur la perception que les consommateurs ont des « smoothies ». Près de 65 % des 250 personnes ayant participé à l'étude avaient déjà essayé ce type de produits. Les résultats tendent à démontrer que ce type de boisson est perçu comme un apport substantiel de fruits et de légumes, qu'il paraît de grande qualité et naturel et qu'il constitue aux yeux des consommateurs une bonne collation santé.

Perception des « smoothies »

Un moyen de consommer votre ration journalière de fruits et de légumes	44 %
Un jus de fruits et de légumes de très grande qualité	33 %
Un encas fruité pour satisfaire une petite faim	29 %
Un produit naturel à 100 %	24 %
Un accompagnement sain d'un repas léger	22 %
Une gourmandise ou une petite douceur	21 %
Une purée de fruits	11 %
Un dessert	3 %
Autre perception	2 %
Vous n'avez jamais essayé ces produits	33 %
Vous ne connaissez pas ces produits	13 %

Source : Agence I Deal, « La dynamique des fluides ».

Source : « Soif de "liquid foods" », *Process*, n° 1243, décembre 2007.

La poudre de lactosérum prend plus de place

Sous-produit de la fabrication du fromage, la poudre de lactosérum est depuis longtemps peu valorisée ou utilisée dans l'alimentation animale. Toutefois, récemment, elle a été « redécouverte » par les transformateurs agroalimentaires, notamment en raison de sa haute teneur en protéines. Résultat : son prix de marché a rapidement augmenté. Celui-ci, qui oscillait entre 14 et 34 cents américains la livre de 1999 à 2006, a atteint un sommet à 78 cents la livre en avril 2007. Depuis, le marché s'est apaisé et le United States Department of Agriculture prévoit que ce prix devrait se stabiliser à environ 33 ou 36 cents américains la livre pour l'année 2008.

La poudre de lactosérum gagne en popularité parce qu'elle est jugée bénéfique pour la santé tant des enfants et des adultes que des personnes âgées. Elle permettrait d'améliorer la santé cardiovasculaire, la qualité des os et la masse musculaire. Il semble également que sa protéine de haute qualité soit plus facile à absorber que celle de la viande et celle du soya. Les transformateurs de partout dans le monde l'utilisent dans la préparation du pain, des céréales et des barres de collation, à cause de ces propriétés.

Les plus grands consommateurs de poudre de lactosérum sont les Asiatiques, les Nord-Américains, les Mexicains, les Chinois, les Japonais et la Coréens du Sud. Traditionnellement, l'Australie et l'Union européenne en étaient les deux plus grands exportateurs. Cependant, les changements dans la politique laitière européenne et la sécheresse qu'a connue l'Australie ont permis à d'autres acteurs de faire leur place sur ce marché en croissance.

Source : *Amber Waves*, United States Department of Agriculture, avril 2008.

Choix concurrentiels 2008 : le Canada en bonne position

L'édition 2008 de l'étude *Choix concurrentiels : le guide de KPMG sur la localisation des entreprises à l'échelle internationale* vient de paraître. L'étude fournit des renseignements sur les coûts que doivent supporter les entreprises dans près de 100 villes de 10 pays. Elle est destinée aux sociétés désirant comparer différents lieux d'implantation et connaître les avantages concurrentiels non économiques qui y sont rattachés.

Pour la première fois, les trois pays de l'ALENA et tous les États américains sont examinés dans l'étude, de même que les pays formant le G7. On y examine, au regard de 17 types d'entreprises, les coûts de démarrage et d'exploitation, les impôts ainsi que d'autres facteurs pouvant influencer sur l'attractivité d'une zone d'implantation, tels que la disponibilité et la formation de la main-d'œuvre, le degré d'innovation, le coût de la vie et la qualité de vie.

Au nombre des faits saillants, notons que le Mexique offre les coûts globaux les plus favorables, suivi du Canada, des États-Unis et de l'Australie. Pour ce qui est des coûts de la main-d'œuvre (qui représentent de 58 % à 74 % des coûts relatifs à l'emplacement pour les entreprises de fabrication et de 79 % à 88 % pour les entreprises de services), le Canada occupe le troisième rang, après le Mexique et les États-Unis. Le Canada s'illustre également en ce qui a trait aux impôts sur les bénéfices (taux d'imposition réel). En effet, il présente les deuxièmes taux les plus faibles après ceux des Pays-Bas pour ce qui est des entreprises de fabrication et il occupe le troisième rang à ce chapitre quant aux entreprises de services.

En ce qui concerne le secteur agroalimentaire, il est intéressant de noter que le Canada occupe le troisième rang du classement général des coûts les plus faibles des entreprises. Tous secteurs confondus (fabrication et services), la ville de Sherbrooke occupe la première position au Canada, Québec, le quatrième rang et Montréal, le sixième. Les trois villes ont des coûts plus faibles que ceux de la moyenne des États-Unis. Soulignons en terminant que les résultats détaillés pour toutes les villes et pour tous les secteurs d'activité sont à la disposition des personnes intéressées.

Source : KPMG, www.choixconcurrentiels.com.

Rédaction : Laurence Morin-Rivet
Direction des études économiques